



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Notification 2016/3

Secrétaire général de la Convention: Annonce de vacance de poste

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de faire référence à ce qui suit :

Réuni en séance à huis clos, à l'occasion de sa 51^e Réunion, le Comité permanent a décidé de demander au Comité exécutif de lancer, avec l'UICN, la procédure de sélection d'un nouveau Secrétaire général, l'objectif étant que le Comité permanent sélectionne un candidat selon le calendrier décidé par le Comité exécutif.

L'UICN a engagé l'agence SRI Executive pour soutenir la procédure de recrutement et SRI Executive travaille actuellement à l'identification de candidats appropriés. L'UICN a publié une annonce de vacance de poste. Celle-ci (en anglais seulement) est jointe à la présente notification et peut être consultée sur le site web de Ramsar, à l'adresse <http://www.ramsar.org/fr/emplois>, ainsi que sur le Système de gestion des ressources humaines de l'UICN, à l'adresse <https://hrms.iucn.org/iresy/index.cfm?event=vac.show&vacl=1255&lang=en>.

Les Parties contractantes sont encouragées à proposer des candidats compétents et à les inviter à postuler. Il convient de noter que selon la procédure convenue par le Comité permanent, il n'est pas nécessaire que les candidats soient proposés ou officiellement soutenus par les Parties contractantes. Toute personne estimant remplir les conditions demandées pour le poste peut se porter candidate.

La procédure convenue par le Comité exécutif du Comité permanent pour la sélection du nouveau Secrétaire général est la suivante :

- **Le délai de dépôt des candidatures est fixé au 4 mars 2016.** Toutes les candidatures doivent être soumises **à la fois** sur le système en ligne d'annonce de postes vacants de l'UICN à l'adresse ci-dessus et par courriel adressé à SRI Executive at info@sri-executive.com;
- **L'examen des candidatures et l'établissement de la liste courte de candidats auront lieu le 11 avril 2016;**
- **Les entretiens auront lieu entre le 16 mai et le 20 mai 2016;**
- Le Comité permanent sélectionnera le nouveau Secrétaire général à sa 52^e Réunion, entre le **13 juin et le 17 juin 2016;**
- Le candidat choisi sera nommé le **24 juin 2016.**

Toutes les Parties contractantes seront informées, par voie diplomatique, de la décision du Comité permanent, dès que le candidat choisi aura accepté officiellement le poste.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente note soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisis cette occasion pour renouveler à la Mission permanente del'assurance de sa plus haute considération.

Gland 22 février 2016

incl: Annonce de vacance de poste

